

**Conseil municipal 20 Mai 2021**  
**Compte-rendu de séance**

Le 20 mai 2021 à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 14 mai 2021, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

**Présents :**

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Jean-Paul DE SOUSA - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

**Absents :**

Chantal CHATAGNIER - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Alain MICHEL.

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 11
- absents : 4
- procurations : 0

**Date d'affichage :** 25/05/2021

**Secrétaire de séance désigné par le conseil :** Géraldine MALTERRE.

**Approbation du compte-rendu du 15 avril 2021 :**

Le compte-rendu du 15 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

**Urbanisme :**Déclarations préalables :

- Mairie Prairie : clôture
- Lotissement les Bonnots : clôture
- Les Mollets : Division de parcelle

Certificat d'urbanisme :

- Lotissement les Bonnots
- Montrin

Permis de construire :

- Eglise Montaplan : maison individuelle
- Lotissement le village : extension, véranda, piscine
- Lotissement le château : maison individuelle
- Les Mollets : maison individuelle

DIA :

- Mairie Terres de l'Alouette
- Lotissement les Bonnots
- Montrin

**Bâtiments communaux :**

Une subvention de 3 605 € a été allouée au titre de la DSIL pour la réfection de la toiture de la chaufferie soit 30 % du montant des travaux.

L'ALEC 01 a fait une présentation de son étude concernant les travaux à envisager pour la rénovation énergétique de l'école.

Deux rencontres ont été organisées avec l'ADIA (Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain) afin d'exposer les projets de rénovation énergétique de l'école, l'aménagement de la traversée de la RD2 et la création d'un city stade. L'ADIA a fait des propositions de convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur ces trois projets.

**Voirie :**

La couche de roulement réalisée par le Département, initialement prévue en juin, est reportée en septembre. La portion refaite sera également réduite. Le devis reçu par Eurovia sera validé une fois définie la portion de route départementale concernée. Un devis a été reçu concernant l'aménagement d'un passage piétons au lieu dit le Mollard, d'autres devis sont en attente.

**Finances :**

Madame le Maire présente des devis :

- Achat d'un récupérateur pour 468 € chez VSM
- 2 moteurs de volets supplémentaires sont à changer à l'école par l'entreprise Dépanfermeture pour 693,99 €
- Contrôle de la couverture de l'église par l'entreprise Catherin pour 768 €
- Contrat de maintenance pour la salle multifonction par l'entreprise TCEG pour 264 € à l'année
- Création d'un logo pour la commune par Graphique Design pour 900 €
- Extension réseau de chauffage école 15 510,48 € par l'entreprise Clere
- Création d'une vidéo de présentation de la commune pour le site internet par la société SAS Limodrone pour 1 200 €

Ces devis sont validés.

**Subventions aux associations :**

Association maison d'Izieu	120 €	FOL de l'Ain	120 €	Restos du cœur Ain	120 €
Bleuets de France (ONAC)	120 €	Garderie	650 €	SLC	120 €
Bresse foot 01	150 €	Laine et petites mains	150 €	Sou des écoles	650 €
Cantine scolaire	650 €	Lire ici et là	150 €	Val Heureux	150 €
Centre Léon Bérard	120 €	Mutuelle retraite CSP Pont de Vaux	50 €	Amicale des pompiers Saint bénigne	150 €
Chasse Saint Bénigne	150 €	Proximi'caa	120 €	<b>Total</b>	<b>4 310 €</b>
Comité croix rouge	120 €	Ran Tan Plan	150 €		
Coopérative scolaire	150 €	RCHB	150 €		

**Assainissement :**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2020.

**Assistance à maîtrise d'ouvrage :**

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser Madame Le Maire à signer les 3 conventions pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage mentionnées ci-dessous avec l'ADIA :

- Rénovation énergétique de l'école pour 8 550 € HT
- Sécurisation du carrefour sur la RD2 pour 3150 € HT
- Réflexion pour l'aménagement d'une aire de loisirs autour de la mairie pour 2 025 € HT

**Agents communaux :**

Françoise Debost qui remplace Stéphanie Bard actuellement en arrêt maladie est présente 20 heures par semaines notamment sur les heures d'ouverture de la mairie.

### **Commissions communales :**

Compte rendu de la Commission bâtiment réunie le 20 avril.

### **Communauté de Communes Bresse et Saône :**

Compte rendu des Conseils communautaires du 3 mai et du 17 mai.

### **Compte rendu de diverses réunions :**

- La communauté de commune Bresse et Saône travaille en collaboration avec le cabinet Réalités Environnement à la réalisation du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et zonage d'assainissement pluvial. Une réunion de travail s'est tenue le 28 avril en présence de la communauté de communes, du bureau d'étude, de Madame Le Maire et de trois élus.
- Philippe Vilard fait un compte rendu de l'AG du SIEA du 23 avril.
- La CCID (Commission Communale des Impôts Directs) s'est réunie le 22 avril. Christelle Vaucher fait une présentation de son fonctionnement et de ses effets sur la taxe foncière communale.
- Madame Le Maire et des conseillers municipaux ont participé à une réunion de présentation des missions du SIEA par le référent de secteur le 6 mai.

### **Informations diverses**

- La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en effectif réduit afin de respecter les règles sanitaires.
- Madame Le Maire remercie les bénévoles de la bibliothèque qui sont à l'initiative du réaménagement de la bibliothèque créant ainsi un nouvel espace de lecture et d'échanges. Elle tient également à remercier Rodolphe Coron, agent communal et Gilles Fontaine, adjoint au maire pour leur aide.
- Deux permanences en mairie les 19 et 28 mai de 16h à 18h sont tenue par Catherine Pommet, adjointe au maire pour les inscriptions scolaires.
- Formations proposées aux élus par l'AMF dans le cadre du DIF : un élu participera le 7 juillet à une formation sur la législation funéraire, 6 élus sur les fondamentaux de l'urbanisme le 16 juillet.
- Les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin prochain. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Ce double scrutin sera organisé dans la salle multifonction avec 2 bureaux de vote distincts. Cette organisation permettra une circulation dans le respect des distances réglementaires et des gestes barrières.

Clôture de la séance à 20h30.

